

## PROGRAMME DE FORMATION

### La relation d'emprise

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant ou pouvant travailler auprès de victimes d'emprise.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

#### Objectifs de la formation

Identifier les mécanismes de l'emprise et ses conséquences.

Adapter son positionnement et sa pratique professionnels face à une victime d'emprise.

#### Programme

Définition de l'emprise :

- Description des trois étapes de l'emprise : appropriation, domination, empreinte.
- De la séduction narcissique à la relation d'emprise.

Étude des différents contextes où peut s'exercer une emprise et étude de leurs spécificités :

- Les emprises dans le milieu intrafamilial (parent, conjoint,...).
- Les emprises dans le milieu du travail.
- Emprise et radicalisation.

L'accompagnement de la victime d'emprise :

- Prendre en compte le traumatisme psychique

Trouver la juste position face à un patient sous emprise.

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de textes. Etudes de cas. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.